

REGLEMENT PARTICULIER DEFINITIF COUPES DE PAQUES Championnat de France FFSA des Circuits

Association Sportive Automobile Armagnac Bigorre

Circuit : Paul ARMAGNAC à NOGARO

Date de l'épreuve : **15 au 18 Avril 2022**

Nombre de jours 4

Niveau de l'épreuve : **National P. E. A.**

Permis d'organisation Ligue Sport Auto Occitanie MP n° N7 délivré le **25/03/2022**

Permis d'organisation FFSA n° 260 délivré le **31 Mars 2022**

Cette épreuve nationale, à participation étrangère autorisée, est organisée conformément aux prescriptions du code sportif international FIA, aux règlements généraux de la FFSA, aux règlements particuliers des catégories inscrites, et au présent règlement particulier, auxquels tous les concurrents s'engagent à se soumettre, par le seul fait de leur inscription.

Ce meeting compte pour le Championnat de France Circuits FFSA, pour le Championnat de la Ligue Sport Auto Occitanie Pyrénées Coefficient 3 et le Challenge des Commissaires de la Ligue Sport Auto Occitanie Pyrénées.

ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Coordinateur de l'épreuve :	PASCOU AU René _ Lic. n° 14181
Directeur Sportif :	Joël DO VALE _ Lic. n° 7681

COLLEGE COMMISSAIRES SPORTIFS 1 : FFSA GT _ Clio Cup Europe

Président	Membres		Secrétaire
GUILLEMAIN Roger (GT & TC) Lic. n° 66508 - PARRO Jordi (Clio) Lic. ESP	ARRIGHI Sylvain Lic. n° 175703	LABEYRIE Jean-Claude Lic. n° 1996	LAFFAILLE Sylvie
Chargé des relations avec les concurrents		FOARE Henri _ Lic. n° 178038	

COLLEGE COMMISSAIRES SPORTIFS 2 : F4 _ FFSA TC

Président	Membres		Secrétaire
BERNARD Nathalie Lic. n° 171292	PERRIN Eric Lic. n° 29996	DEL SANTO Franck Lic. n° 3166	FOURCADE Annie
Chargés des relations avec les concurrents		DALBIN Sylvie _ Lic. n° 250763 MIO BERTOLO J. Jacques _ Lic. n° 1297	

COLLEGE PORSCHE Carrera Cup

Président	Membres	
VERCAUTEREN Arnaud Lic. n° 27751	TOLLEMER Nathalie Lic. n° 25930	PASCOU AU René Lic. n° 14181

R. GUILLEMAIN
66508



Secrétaire de Meeting : LESCOLS Didier _ Lic. n° 40536

Pilote Safety-Car : DO VALE Jérôme _ Lic. N° 46401

Pilote Leading-Car: VERRIEST Ghislain _ Lic. N° RACB 3021

Pilote Conseiller FFSA GT _ TC France : CLAIRAY Guy _ Lic. n° RACB 3591

DIRECTEURS DE COURSE :

	Directeurs de Course	Adjointe à la DC	DC Adjoints
Chpt France FFSA GT :	ADAM Alain Lic. n° RACB 1632	DIEBOLT Valérie Lic. n° 12431	ARANJO Damien Lic. n° 14194
Chpt France TC :	DO VALE Joël Lic. n° 7681		HAMICHE Amar Lic. n° 33073
Chpt France F4 :	DO VALE Joël Lic. n° 7681		HULOT René-Jean Lic. n° 7288
Renault Clio Cup Europe :	VORMANN Christian Lic. ALL		NIEL Jean-Marc Lic. n° 129470
Alpine Elf Europa Cup :	DO VALE Joël Lic. n°7681		SARTHE Robert Lic. n° 9928
Porsche Carrera Cup :	MUNSTER Jean-Yves Lic. RACB n°1705	ADAM Alain Lic. RACB 1636	
Mitjet International :	TBA Lic. n°	CANIVENQ Julian Lic. n° 188870	

COMMISSAIRES TECHNIQUES :

GT 4 :	OLIVIERI Christophe Lic. n° 196602	PETINGER J. Marc Lic. n° 236553	-
TC - TCA	BRIGAUD Jean-Claude Lic. n° 13558	-	-
F4 :	CATHERINE Fabrice Lic. n° 137368	-	-
CLIO CUP Europe :	MOLINIER Philippe Lic. n° 320356	RAMOS Elio Lic. n° FPAK PT 20/0373	-
ALPINE :	CRUQUET Michel Lic. n° 16147	-	-
Porsche Carrera Cup	OLIVIER André Lic. n° 1119	HENO Hervé Lic. n°	-
Mitjet International :	JOURNAUX Yvon Lic. n° 19327	-	-
Commissaires Techniques ASA :	BUREAU J. Raphaël Lic. n° 15302	GRANDE Xavier Lic. n° 250994	IMBERT J. François Lic. n° 170395
Stagiaire :	LEBRET Coban Lic. n° 327373	-	-

R. GUILLEMAIN
66508

CHRONOMETRAGE :

Responsable :	GAASCH Josselin _ Lic. n° 215786			
Chronométreurs :	BUZZIGHIN Sylvie Lic. n° 37279	JEANNERET Mathieu Lic. n° 238363	MASCRET Sébastien Lic. n° 203652	MARGUIER Ossian

Officiel Pit-Lane	VERRIEST Ghislain _ Lic. n° RACB 3021
Médecin Chef :	BECOARN Yves _ Lic. n° 111355
Chargée de Presse :	ESTENAVE Marie-France
Commissaire délégué à la sécurité :	NIEL Jean-Marc _ Lic. n° 129470
Juges de Départ :	Directeurs de Course
Responsables des Commissaires :	BANDEIRA Roger _ CAVE Nick NAVARRO Christian _ SARTHE Robert TOUTU Jean
Responsable Média-Presses SRO :	Aurélien BAIT
Responsable Pénalités :	NIEL Jean-Marc _ Lic. n° 129470
Responsable Sortie Pit-Lane :	Commissaires Stands
Responsable Vitesse Voie des Stands :	Commissaires Stands

1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD

Horaires détaillés en annexe.

1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE) (en attente d'information des plateaux)

Vérifications administratives :

- FFSA GT → jeudi 14 avril de 14h00 à 18h00 & vendredi 16 avril de 9h00 à 12h00
- FFSA TC → jeudi 14 avril de 14h00 à 18h00 & vendredi 16 avril de 9h00 à 12h00
- Renault Clio Cup Europe → vendredi 15 avril de 10h15 à 12h00
- Chpt de France F4 → vendredi 15 avril de 08h15 à 09h00
- Alpine Elf Europa Cup → vendredi 15 avril de 15h00 à 18h00
- Mitjet International → vendredi 15 avril de 9h00 à 12h00
- Porsche Carrera Cup → vendredi 15 avril de 10h00 à 12h00 & samedi avril 16 de 8h30 à 9h00

Vérifications techniques :

- FFSA GT → jeudi 14 avril de 14h15 à 18h15 & vendredi 16 avril de 9h15 à 12h15
- FFSA TC → jeudi 14 avril de 14h15 à 18h15 & vendredi 16 avril de 9h15 à 12h15
- Renault Clio Cup Europe → vendredi 15 avril de 09h45 à 17h30
- Chpt de France F4 → vendredi 15 avril de 08h15 à 09h00
- Alpine Elf Europa Cup → vendredi 15 avril de 15h15 à 18h15
- Mitjet International → vendredi 15 avril de 9h15 à 12h15
- Porsche Carrera Cup → vendredi 15 avril de 10h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Les engagements sont reçus par les responsables de plateaux.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes : Chpt FFSA GT – Chpt FFSA TC _ Renault Clio Cup Europe _ Chpt de France F4 _ Alpine Elf Europa Cup _ Porsche Carrera Cup France _ Mitjet International

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Publicité obligatoire : Conforme au cahier des charges de chaque catégorie

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit Paul Armagnac de NOGARO bénéficie d'une licence de parcours n° 19 jusqu'au 17 mars 2023.

Il sera obligatoirement **parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre**.

Longueur du circuit : **3636 m**

Pôle : à droite départ **ARRETE** _ à gauche départ **LANCE**

Nombre de voitures admises :	ESSAIS	COURSE
- Championnat de France GT	60	50
- Championnat de France TC	54	44
- Championnat de France F4	42	36
- Alpine Elf Europa Cup	54	44
- Renault Clio Cup Europe	54	44
- Mitjet International	54	44
- Porsche Carrera Cup	54	44

Panneau officiel d'affichage : **Tour de contrôle**

Salle de briefing : **1^{er} étage au-dessus des stands**

Parc fermé : **Arrière Hall Technique**

PARC CONCURRENTS - PADDOCK

Les horaires d'ouverture sont indiqués à l'entrée. Les véhicules personnels ne sont pas autorisés dans le paddock.

Tout démontage de structure est formellement interdit avant le lundi 18 avril 2021 à 16 heures.

Pendant les heures de fermeture :

- ➔ L'accès est contrôlé et seules les personnes accréditées sont autorisées,
- ➔ Les véhicules ne sont pas autorisés à pénétrer,
- ➔ Les véhicules de compétition ne sont pas autorisés à sortir de l'enceinte.

La société de gardiennage assure la sécurité à l'intérieur de l'enceinte.

L'accès est autorisé à des personnes accréditées. La Direction du circuit, les Organisateur et la Société de Gardiennage ne pourront être tenus responsables des vols ou dégradations pouvant être commis au préjudice des utilisateurs du paddock.

ARTICLE 10P. PRIX

Néant.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste : **12**

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : **2 de 9kg poudre & 1 de 6l eau + additif**

Nombre de commissaires de piste*, lors de chaque manche : **36**

*Le nombre de commissaires de stands n'est pas inclus dans cet effectif.

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit **est équipé d'un centre médical permanent**.

Le circuit **est équipé d'une structure de soins intensifs**.

Nombre d'ambulance pour les concurrents : **3**

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation : **OUI**

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges : **OUI**

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Convention entre l'organisateur administratif et l'organisateur technique : **Même organisateur**

Horaires détaillés de l'épreuve.

R. GUILLEMAIN
66508